



« PRÉVENTION DES MORSURES DE CHIEN »

PUBLIC :

Particuliers en contact avec un chien et professionnels du monde canin

Accessible aux personnes en situation de handicap.

10 stagiaires maximum

PRÉ-REQUIS : Aucun

DURÉE : 7h (adaptable)

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE :

Théorie, pédagogie active et participative (quiz, vidéos, power point, planches/photos), échanges, mises en situation

Méthode interactive en présence d'un chien et peluches réalistes

MOYENS PÉDAGOGIQUES EN PRÉSENTIEL :

Salle de formation adaptée et équipée en connexion/vidéoprojecteur, écran, tableau, paperboard, accès wifi, tables, chaises.

FORMATRICE : Anne FISCHER

TARIF : sur demande

MODALITÉS D'ÉVALUATION/VALIDATION :

Evaluation finale s'assurant des acquis.
Questionnaire de satisfaction
Un certificat de réalisation est délivré en fin de formation

DATES, LIEUX, INSCRIPTIONS :

Sur demande. Délai environ 1 mois

OBJECTIFS :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure d'adapter ses comportements verbaux et physiques en cas de menace et/ou agression canine.

- Apprendre les intentions/émotions du chien
- Repérer les situations dites à risque
- Mettre en place les postures à adopter en cas de menace canine
- Connaître la réglementation législative suite à une agression

PROGRAMME DE FORMATION :

- Stopper les préjugés et a priori sur le chien
- Connaître le langage canin pour mieux comprendre le chien
- Reconnaître les comportements de menace ou d'agressivité
- Savoir se protéger d'une agression canine
- Adopter les bons gestes, les bonnes postures et paroles lors d'une menace et/ou agression
- Connaître les dispositions sanitaires, législatives et règlementaires en cas de morsures canines

Anne FISCHER - « PALACE Formations »

Tel : 07.69.40.79.89 - palaceformations@gmail.com – www.palaceformations.fr